

Denis Mukwege, prix Nobel de la paix : “Le viol est une arme de destruction massive”

-  [Emmanuelle Skyvington](#)

- Publié le 08/04/2019.

Depuis vingt ans, en République démocratique du Congo, Denis Mukwege “répare” les femmes violées. Chirurgien gynécologue, il a mis en place une prise en charge globale : médicale, psychologique, économique et judiciaire. Cet homme engagé considère le viol comme une arme de guerre, et appelle la communauté internationale à se mobiliser.

Chirurgien gynécologue, [Denis Mukwege](#) est connu, depuis plusieurs années, comme « l’homme qui répare les femmes ». A l’hôpital de Panzi, qu’il a créé en 1999 en République démocratique du Congo (RDC), son pays, il a soigné avec son équipe cinquante-quatre mille survivantes de violences sexuelles. Il répare, mais porte aussi la voix de toutes ces victimes à travers le monde. A 63 ans, ce père de cinq enfants a reçu le [prix Nobel de la paix](#) en décembre dernier à Oslo, aux côtés de la Yézidie Nadia Murad, ex-otage de Daech. Pugnace malgré les obstacles, infatigable défenseur de la dignité des femmes, il entame une nouvelle phase de son combat : sans renoncer à son activité médicale, il lutte désormais pour que les viols collectifs et planifiés pendant les conflits soient reconnus comme des armes de destruction massive. De passage en France, où il était l’invité d’honneur du colloque « Viols de guerre : comment rendre justice ? », organisé au tribunal de grande instance de Paris, Denis Mukwege revient sur son engagement, convaincu que « *les victimes ont le potentiel de transformer leur souffrance en pouvoir* » .

Vos études de médecine à la faculté de Bujumbura (Burundi) vous destinaient à devenir pédiatre. Comment est née cette vocation ?

Ce choix était lié à ma première rencontre avec la souffrance et l'injustice. Vers 8-9 ans, j'accompagnais mon père, qui était pasteur protestant, lorsque j'ai vu pour la première fois quelqu'un souffrir. Les parents d'un enfant malade l'avaient appelé. L'enfant avait de la fièvre et convulsait. Mon père a prié pour lui, avant de prendre congé des parents.

J'ai dit à mon père : « *C'est quoi, ça ? Quand je suis malade, tu pries, mais tu me donnes aussi des médicaments ! Cet enfant est en train de mourir !* » Mon père m'a répondu : « *Denis, je ne suis pas médecin...* » Ça été un déclic : « *Papa, je veux être médecin. Tu vas prier, et moi, je donnerai des médicaments.* »

Cette scène m'a poursuivi. Malgré toutes les déviations de ma vie, j'y revenais toujours. Après ma thèse de médecine en pédiatrie, je suis rentré travailler au Congo à l'hôpital de Lemera [sur les hauts plateaux du Sud-Kivu, ndlr]. Une femme enceinte sur dix arrivait en état de choc hémorragique. Parfois, elle était déjà morte en atteignant l'hôpital. Cela m'a choqué terriblement et j'ai pris la décision de me spécialiser en gynécologie-obstétrique, à Angers, pour, de retour dans mon pays, aider les femmes à accoucher et lutter contre la mortalité maternelle et infantile.

Comment s'est opéré le basculement de la gynécologie à la chirurgie reconstructrice des victimes de violences sexuelles ?

Lorsque la guerre éclate subitement au Congo, en 1996, je travaille comme gynécologue depuis près de quinze ans, et je viens d'ouvrir une petite unité pour pratiquer des accouchements et des césariennes. Le 1er septembre 1999, une femme se présente : elle a été violée, puis son agresseur a tiré sur son appareil génital, qui est en lambeaux.

Comme chirurgien, je la soigne, en pensant que c'est l'acte de barbarie isolé d'un malade mental qui, en plus de la folie de la violer, l'a détruite par arme à feu. Mais dans les trois mois suivants, quarante-cinq femmes violées et mutilées sont arrivées dans notre structure.

Des membres de l'ONG Human Rights Watch sont alors venus enquêter et ont publié, en 2000, le premier article sur le viol comme arme de guerre et « *le corps des femmes comme champ de bataille* ». Cela ne s'est jamais arrêté depuis. Il y a quelques jours, j'ai opéré pour une chirurgie réparatrice une petite fille violée de 7 mois, 7 mois !

“On ne viole pas deux cents femmes dans un village sans planification ! Il y a la volonté de détruire à grande échelle, de déshumaniser”

L'hôpital de Panzi, où vous exercez, a pris en charge plus de cinquante-quatre mille femmes de tous âges. En quoi le viol est-il une arme de guerre ?

C'est une des difficultés que je rencontre : faire comprendre aux gens que le viol est une arme de destruction massive, au même titre que des armes chimiques biologiques ou des mines antipersonnel.

Quand les femmes sont violées, il est très rare qu'elles le soient par un seul individu. Ce sont toujours des viols collectifs. Viols qui engendrent des contaminations du VIH (sida) et de MST, aux conséquences énormes. Prenons une femme contaminée par le VIH : elle ne se sait pas malade, jusqu'à ce qu'elle en développe les symptômes. Pendant ce temps, elle contamine ses partenaires, ses enfants. C'est comme la bombe nucléaire qui tue sur-le-champ, mais qui crée aussi des cancers parmi les générations suivantes.

Le viol est une arme qui tue l'individu, mais aussi ses proches, sur le plan psychologique. Lorsqu'une femme est violée en présence de ses enfants et de son mari, le lien mère-enfants, épouse-époux, est endommagé. Ce sont des actes traumatisants difficiles à supporter. C'est dans ce sens qu'il faut parler d'arme de destruction massive.

Loin d'actes résultant de pulsions sexuelles isolées, le « viol comme arme de guerre » est planifié, systématisé.

Il y a la volonté de détruire à grande échelle, de déshumaniser. On ne viole pas deux cents femmes dans un village sans planification ! Quand un adulte pénètre un bébé de 7 mois, qu'est-ce qu'il cherche ? A anéantir une famille. Quand des hommes rendent des enfants qu'ils ont violés à leurs parents, c'est pour signifier un rapport de force, montrer leur domination : « *Voilà, je peux faire ça à ta femme, je peux faire ça à ton fils, et à toi-même. Je fais ce que je veux !* »

D'ailleurs, quand vous parlez avec les victimes, elles vous disent : « *Ce jour-là, on m'a tuée, je suis vivante, mais à l'intérieur, je suis morte.* » C'est exactement ce que veulent leurs bourreaux.

En quoi consiste l'approche globale que vous avez mise en place pour accueillir et « réparer » ces femmes ?

Les malades venaient à Panzi pour une prise en charge médicale. On les soignait, mais on se rendait compte que les patientes ne repartaient pas et se plaignaient : « *J'ai des douleurs au bas-ventre, j'ai des céphalées, je ne dors pas, je vomis...* » Nous avons beau chercher, nous ne trouvions rien.

En réalité, les femmes ne se sentaient pas prêtes à rentrer chez elles. Petit à petit, on a introduit des psychologues dans notre système de prise en charge. Cela a aidé les femmes à récupérer. Puis on a constaté qu'elles évoquaient le rejet et l'exclusion : « *Je voudrais retourner chez moi, mais je n'ai pas de maison, mon mari m'a chassée.* »

Après les soins médicaux et le soutien psychologique, c'est le troisième pilier : l'aide socio-économique. Comment ramener les femmes dans leur village, où tout le monde les pointe du doigt, si elles n'ont pas la capacité de se nourrir, de nourrir leurs enfants et de les envoyer à l'école ? Nous devons les aider à acquérir un métier et à se prendre en charge.

Enfin, et c'est le quatrième volet de cette approche holistique, quand la femme s'est relevée, qu'elle va mieux physiquement, psychologiquement et économiquement, vient la question de la dignité ; sa reconquête passe par la justice. Les femmes reviennent nous dire : « *Je veux que mon bourreau soit jugé.* » En 2008, nous avons donc créé la « clinique juridique » pour lutter

contre l'impunité des agresseurs et accompagner les femmes dans leurs démarches judiciaires.

“Le problème en RDC, c'est que les groupes armés qui ont gagné et sont au pouvoir sont ceux-là mêmes qui ont commis ces viols !”

En RDC, comment se passe le volet judiciaire ?

Le processus judiciaire est long, c'est un combat très dur à mener pour ces femmes, mais à partir du moment où les victimes s'engagent dans ce processus, elles ont l'espoir qu'un jour leur bourreau sera condamné.

Lors des procès, elles gagnent. Mais la lutte contre les violences sexuelles n'est malheureusement pas systématisée. Et c'est ce qui crée l'impunité. Pour que la situation s'améliore, nous avons besoin qu'il y ait une implication de la justice et du droit international et humanitaire pour gérer ce type de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Car le problème en RDC, c'est que les groupes armés qui ont gagné et sont au pouvoir sont ceux-là mêmes qui ont commis ces viols ! Nous souhaitons que ce ne soit pas la « justice du vainqueur » qui gère le problème des viols.

Vu l'ampleur de la situation, ce ne devrait plus être un problème « congolais ». Six millions de morts en deux décennies de massacres et de conflits, ce n'est plus une question nationale qui relève d'un seul Etat ! La justice doit être prise en charge par la communauté internationale.

En décembre dernier, vous avez reçu le prix Nobel de la paix en même temps que Nadia Murad, ancienne otage yézidie de Daech.

Nadia Murad est une femme remarquable. On se croisait déjà avant que nous ayons ce prix Nobel, maintenant, on se voit encore un peu plus. Elle symbolise vraiment toutes les victimes. Moi, je soigne les victimes, mais je n'en suis pas une. Nadia et moi nous complétons dans ce combat. Nadia a vécu dans sa chair ce que d'autres ont aussi vécu.

Qu'est-ce que ce prix, que vous avez dédié aux victimes de violences sexuelles dans le monde, a changé ?

Nous sommes sortis de la culture du déni. Les victimes de violences sexuelles sont reconnues, et cette reconnaissance est pour moi la plus grande gratification que je pouvais recevoir. Car il n'y a rien de plus difficile pour une femme qui a été violée que de s'entendre dire : « *Vous racontez n'importe quoi.* » C'est pour elle une double torture.

Aujourd'hui, des femmes que j'accompagne me disent combien elles sont fières que j'aie reçu ce prix, que ce Nobel libère leur parole. Je pense notamment à une Ukrainienne, qui tremblait chaque fois qu'elle évoquait ce qui lui était arrivé. La semaine dernière, lors d'une conférence au Luxembourg sur « les violences sexuelles en zone de conflits », je l'ai vue parler avec force devant trois mille personnes. Elle m'a dit : « *Je me sens solide depuis ce prix. Vous portez notre voix plus loin.* » C'est un témoignage très fort pour moi.

“Ceux qui commettent ces crimes, violeurs et commanditaires, se sentent aujourd’hui menacés. Donc ils nous attaquent.”

Comment votre combat est-il perçu dans votre pays ?

Ceux qui commettent ces crimes, violeurs et commanditaires, se sentent aujourd’hui menacés. Donc ils nous attaquent. Il y a une semaine, une de nos équipes en mission dans le Tanganyika a été attaquée sur la route par des hommes armés. Ces milices essayent par tous les moyens de nous empêcher d’accomplir notre travail.

Moi-même, j’ai déjà échappé à la mort plusieurs fois. Lors de l’attentat que j’ai subi chez moi en octobre 2012, mon collaborateur a été tué. Depuis, je vis avec ma famille dans l’enceinte de l’hôpital, avec les malades, sous la protection permanente des Casques bleus.

Plusieurs documentaires ont montré le quotidien de votre travail à Panzi. Est-ce important pour vous de continuer à témoigner ?

Je n’ai pas le droit de cacher la vérité. Pourtant, à un moment, il faut se poser la question : doit-on continuer ? Cette réalité n’est-elle pas suffisamment connue ? Malheureusement, si on ne le fait pas, le monde oublie la crise du Congo qui dure depuis vingt ans. Aujourd’hui encore, j’ai vu des gens qui m’ont affirmé ignorer la gravité et la tragédie de ce conflit. C’est pour cela qu’on a la responsabilité d’informer. Pour que personne n’ait d’excuse à ne pas agir.

Vous avez reçu, en 2014, le prix Sakharov pour la liberté de l’esprit. L’avocate iranienne Nasrin Sotoudeh, qui l’a reçu en 2012, vient d’être condamnée à cent quarante-huit coups de fouet et trente-huit ans de prison. Comment l’aider ?

Ce que nous pouvons faire pour elle ou pour Raif Badawi [écrivain et blogueur saoudien condamné à dix ans de prison et mille coups de fouet en 2014, ndlr], c’est leur apporter de la visibilité. Il ne faut pas les oublier. Pour les faire libérer, on n’a pas d’autre moyen que de parler d’eux. Citer leur nom. Tout homme a droit à la liberté.

Même si ma liberté est restreinte dans mon pays, j’ai encore cette petite fenêtre qui me permet de voyager, donc je peux parler. Même si je ne sais pas ce qui peut m’arriver, je peux utiliser ma voix pour citer tous ces prisonniers politiques et militants des droits de l’homme qu’on veut priver de droit à la parole. Nous devons crier à leur place. Nous devons amplifier leur voix pour qu’ils ne meurent pas dans l’anonymat.

“Face aux bons résultats que nous obtenons, j’ai estimé qu’il fallait partager nos expériences, vulgariser nos méthodes.”

Quel est le but de la Fondation internationale que vous venez de créer ?

Dans un grand nombre de pays où les femmes sont victimes de violences sexuelles, on trouve de très bons médecins, psychologues et psychiatres. Certains pays ont un système judiciaire qui fonctionne parfaitement. Malgré

cela, la coordination entre les besoins des victimes et les différents services n'existe pas.

La femme fait la démarche de se rendre à l'hôpital, puis elle entreprend celle d'aller au tribunal. Puisqu'elle ne veut plus continuer à travailler là où elle a été violée, il faut qu'elle fasse l'effort de trouver un autre emploi. Elle ne dort plus, elle doit trouver un psychologue.

Tout cela n'est pas une question de moyens mais de compréhension du besoin de la victime. Face aux bons résultats que nous obtenons, j'ai estimé qu'il fallait partager nos expériences avec les autres. Vulgariser nos méthodes et les transmettre dans les nombreux pays concernés. Créer des réseaux.

Nous sommes en train de nous battre pour la création d'un « Fonds global de réparations » : pour qu'une femme de Colombie ou du Soudan du Sud, si elle répond aux critères d'une réparation judiciaire ou extra-judiciaire, soit indemnisée du même montant où qu'elle se trouve et quel que soit le niveau de vie de son pays, parce que le viol est une atteinte à notre humanité commune et que nous tous, en tant que société, nous avons le devoir de compatir avec les victimes et d'assumer la responsabilité de réparer ce qu'on n'a pas pu éviter.

Denis Mukwege en cinq dates

1955 Naissance à Bukavu (actuelle République démocratique du Congo).

1983 Après ses études à l'étranger, rentre au Congo et exerce à Lemera.

1999 Création de l'hôpital de Panzi, à Bukavu.

2014 Le Parlement européen lui décerne le prix Sakharov.

2018 Co-lauréat avec Nadia Murad du prix Nobel de la paix.

(1) Il s'agit de la première guerre, en 1996-1997, qui se déclenche après le génocide au Rwanda. La RDC, et particulièrement ses deux provinces du Nord et du Sud-Kivu, est ravagée par des conflits entre groupes armés qui ont perpétré pillages, viols, et causé la mort ou le déplacement de millions de personnes. Cette région des Grands Lacs demeure une zone de conflits et d'affrontements répétés.